

DU CONTROLE INTERNE A LA MAITRISE DES RISQUES

L'évolution récente du contexte réglementaire modifie le périmètre de référence du contrôle interne. Dans son contenu usuel, il devient trop limité. Cette situation est assez paradoxale car l'essentiel de l'information nécessaire est dépendante du système d'information. Il apparaît, par conséquent, normal d'étendre le périmètre du contrôle interne à d'autres notions.

L'évolution récente du contexte réglementaire induit pour l'entreprise d'organiser avec rigueur la transparence qui est aujourd'hui traité par de multiples approches qui ne donnent que des visions partielles et quelque fois complexes car prenant en compte trop de dimensions.

A un horizon très proche la maîtrise des risques sera le concept qui remplacera la notion de contrôle interne

Pour faire face à ces nouvelles règles du jeu imposées par l'évolution de l'environnement de l'entreprise, il convient d'élaborer de nouvelles approches et méthodes de travail.

L'objectif de ce groupe de travail est de contribuer à élaborer une nouvelle approche.

Cette nouvelle approche consisterait à fusionner la notion de contrôle interne avec la notion de processus et la notion de flux d'informations pour donner naissance à la notion de maîtrise des risques

Une approche de ce type dépasse le strict cadre réglementaire actuel français mais se rapproche du concept proposé par le COSO 2. Cette approche permet de se positionner dans une logique qui permet d'organiser la transparence et mutualiser les efforts et coûts pour l'entreprise.

De plus, les composants de base sur lesquels repose cette approche (processus, flux d'information associé) sont nécessaires pour traiter d'autres sujets comme la rationalisation des activités, le suivi des activités, la refonte du système d'information. Elle contribuerait ainsi à la création d'une véritable valeur ajoutée.

Le thème sera cadré lors de la réunion de lancement, après échange avec les participants.

Public(s) ciblé :

- Responsables comptes et financiers,
- Auditeurs internes
- Conseils
- Experts-comptables.